

DUPLICATA.

=====

*Légation de Suisse*  
*en*  
*France*

PARIS, le 18 juin 1933

Confidentielle et personnelle.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Récemment, en transitant par notre ville pour se rendre à la Conférence de Londres, M. Stucki avait convoqué à la Gare de l'Est M. de Torrenté pour l'entretenir de différentes affaires commerciales franco-suissees. Mon collaborateur m'a relaté cette conversation, au cours de laquelle le sujet suivant a été abordé:

Par suite de la dénonciation, par la France, de notre Traité de Commerce, il faudrait, en vue des négociations prochaines, exposer notre situation au public français, qui ignore que la France jouit, dans la balance entre les deux pays, d'un solde actif de 900 millions environ. Or, pour ce faire, il n'y a qu'un seul moyen: la presse; et, à Paris, ce n'est pas gratis. Vous savez qu'à différentes reprises, des gazettes quotidiennes et des journaux hebdomadaires nous ont soumis des propositions de numéro spécial ou d'articles documentaires sur la Suisse; cette sorte de publicité peut se faire de deux manières différentes ou bien on alloue une somme X au journal pour faire passer l'article dont le texte lui est fourni, ou bien on garantit au journal qui aura publié l'article dont il s'agit l'achat de X numéros. C'est généralement la seconde éventualité qui est préférée, car elle présente l'avantage, pour le pays intéressé, de pouvoir distribuer à son gré le journal avec lequel la "combinaison" a été réalisée.

Monsieur le Conseiller fédéral MOTTA,

Chef du Département Politique,

B E R N E.

Dodis



Jusqu'à présent, vous n'avez guère témoigné de sympathie à une publicité de ce genre, entr'autres, parce que vous ne disposez d'aucun fonds dans ce but.

Or, M. Stucki a demandé à M. de Torrenté que la Légation lui fournisse un devis sur le coût d'une publicité propre à influencer favorablement l'opinion française. Naturellement, ce ne serait pas votre Légation qui s'en chargerait; mais nous avons une Chambre de Commerce dont le Secrétaire général, M. Gérard de Pury (beau-frère de M. Vieli), est intelligent et avisé; si ce projet se réalise, c'est à lui que cette activité discrète pourrait être confiée - sous notre contrôle; mais, bien entendu, nous resterions dans la coulisse.

Je ne vous cacherai pas, Monsieur le Conseiller fédéral, que j'applaudis à la suggestion de M. Stucki; nous vivons des temps extraordinaires et <sup>il</sup> nous faut recourir à d'extraordinaires moyens si nous voulons nous tirer d'affaire économiquement. Vous connaissez la situation lamentable de notre exportation; si, par des articles bien rédigés et habilement répartis dans la presse de ce pays, nous pouvons, au cours des prochaines négociations, attirer l'attention des intéressés français sur l'importance que présente pour eux le marché suisse, ce sera un grand avantage parce que, parmi tant de contrées étrangères, c'est certainement la France qui offre encore un débouché profitable pour nous.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'hommage de mon respect.

DUNANT.